

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

204667

M23- N° 0031407

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5183 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S.H.A.M.i. Fatimet.

Date de naissance : 01.01.1958

Adresse : R. Sidi Hassan, angle Rue Ibn Kaldoun, 13e Bd.
Bougafre 6080

Tél. : Total des frais engagés : 131,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. JAKANI El Hassane
د. جاكاني الحسان
دكتور جاكاني الحسان
Traumatologue-Orthopédiste
333, Rue Goumima, 1er étage, N°04. Quartier Bourguiba
Casablanca Tél: 05 20 45 36 24

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/03/2021.

Nom et prénom du malade : S.H.A.M.i. Fatimet. Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Spondylose + Opérée du bras droit.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ADOULEL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 07 MAI 2021 Le : 11/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/03/24			300 DH	Dr JAKANI El Hassane Chirurgien-Dentiste Orthodontiste Orthopédiste 1er étage, N°24, Quartier Bourguigie Tél: 05 20 49 36 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA VILLE 100, rue Goulliou Casablanca</i>	18/3/24	131.60 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr Jakani El Hassane

Chirurgien spécialiste en
Traumatologie - Orthopédie

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien Médecin Interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ancien Médecin Interne des hôpitaux de Paris



د. الجكاني الحسن

طبيب أخصائي في

جراحة العظام والمقاييس

- خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابق بالمركز الإستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

- طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس فرنسا

11/03/2024

M. S. S. A. M. A

1. Flexmax

4 VP x 211 x



2. Flexamect

1 APP x 211 x 1/1

49.50

3 -

Di-Indo

2 CP



82.10

4 - Ezil

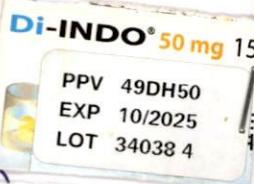


Dr JAKANI Hassane

جراحة العظام والمقاييس
Traumatologue-Orthopédiste

163, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne
رقم 04، حي بوركون - الدار البيضاء
Tel: 05 20 49 36 26 | Tel: 05 20 49 36 633

PPV: 82DH10
PER: 02/25
LOT: M1872-2



633, Rue Goulimima, 1^{er} étage, N°04, Quartier Bourgogne - Casablanca

05 20 49 36 26 | 06 60 71 61 65 | drjakani@gmail.com